

DOMAINE « INCENDIE »



	Auditeur signalisation de sécurité
	Equipier d'évacuation - Guide file / Serre file
	Sensibilisation incendie et évacuation
	Port ARI
	EPI
	ESI

CONSULTEZ EN DETAIL LES PROGRAMMES



AUDITEUR SIGNALISATION DE SECURITE

OBJECTIFS :

- Identifier les réglementations qui imposent la signalisation
- Adapter l'ensemble de la signalisation aux particularités de l'établissement

PROGRAMME :

Plans de sécurité

- Définition de la répartition entre les plans d'intervention et plans d'évacuation et leurs emplacements
- Définition des représentations graphiques possibles

Consignes de sécurité

- Définition des modèles de consignes à mettre en place : consignes générales, particulières ou spéciales,
- Définition des emplacements des consignes

Signalisation lumineuse

- Définition des emplacements où la signalisation lumineuse est nécessaire,
- Définition des produits permettant cette mise en conformité
- Etablissement d'un programme de maintenance de cette installation

Signalisation sonore

- Il s'agit d'identifier les besoins de signalisation complémentaires. Exemple : produits dangereux, zones à risque d'explosion, ...
 - Alarme, Alerte
 - Signalisation complémentaire

Public : Responsable du site, responsable sécurité...

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques : Exposé sur la réglementation. Outils d'autodiagnostic sur le management de la prévention. Échange sur la faisabilité de la mise en place d'un plan de prévention

Moyen d'encadrement : L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation : Mise en situation

Validation : Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

**des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*

EQUIPIER D'EVACUATION – GUIDE FILE / SERRE FILE

OBJECTIFS :

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre la consigne d'évacuation définie par l'employeur

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Causes d'incendie et propagation du feu
- Problématiques de l'évacuation
- Comportement des personnes en cas de situation de danger
- Principes à appliquer de l'alarme au point de rassemblement
- Fonctions des Guides Files et des Serre File
- Organisation des exercices semestriels
- Vidéos

Enseignements pratiques

- Alerte des secours
- Application des consignes de sécurité
- Réalisation d'un exercice d'évacuation avec débriefing

Public : Travailleurs désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie de l'établissement, pour procéder à l'évacuation des occupants

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques : Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation : Mise en situation

Validation : Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

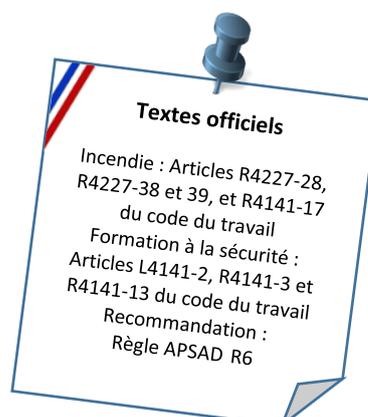
→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé



SENSIBILISATION INCENDIE ET EVACUATION

OBJECTIFS :

Prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, et procéder à l'évacuation de l'établissement en appliquant les consignes générales de sécurité

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Prévention
- Théorie du feu
- Déroulement-type d'un incendie
- Dangers des fumées
- Intervention dans un local sinistré
- Moyens de secours et installations techniques de sécurité
- Procédés d'extinction
- Alerte des secours
- Organisation de la sécurité incendie de l'établissement et rôle des personnes désignées
- Méthodes d'évacuation de l'établissement
- Vidéos

Enseignements pratiques

- Audition du signal sonore
- Explication du fonctionnement du système de sécurité incendie de l'établissement
- Application des consignes de sécurité
- Lecture de plan et repérage des cheminements
- Exercice pratique d'évacuation
- Mise en œuvre des moyens d'extinction



Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :

- Consignes de sécurité de l'établissement
- Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau, CO2 et poudre (les extincteurs sont apportés par le formateur)



Public : Travailleurs désignés pour tenir un rôle dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement, tel que : intervention sur un début d'incendie, encadrement de l'évacuation, prise en charge des handicapés, alerte des secours

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques : Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation : Mise en situation

Validation : Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

OBJECTIFS :

Savoir mettre en œuvre l'appareil en toute sécurité et en connaissant l'autonomie mise à sa disposition

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Types d'appareils
- Composition
- Alimentation
- Contraintes physiques
- Vérifications et entretien
- Modalités de mise en œuvre et de déplacement
- Calcul d'autonomie
- Communication

Enseignements Pratiques

- Entraînement sur parcours
- Simulations d'accidents



Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :

- Appareils respiratoires isolants (avec bouteilles pleines)
- Installations et/ou locaux permettant de réaliser un parcours d'entraînement



Public : Tous les travailleurs susceptibles d'utiliser un appareil respiratoire afin d'effectuer une opération, une évacuation ou un sauvetage en milieu toxique ou anoxique

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques : Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation : Mise en situation

Validation : Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI)

OBJECTIFS :

Prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, en appliquant les consignes générales de sécurité définies par l'entreprise : utiliser les moyens de secours en cas d'apparition de fumées ou de départ de feu, identifier les causes et les effets de l'incendie, intervenir de manière efficace lors d'un sinistre, notamment dans le cadre de l'évacuation, distinguer et utiliser les divers moyens d'extinction, manier un extincteur en situation de feux réels

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Fondamentaux de la réglementation
- Définition et principe de la combustion
- Modes de propagation du feu
- Différentes classes de feu
- Moyens d'extinction :
 - Mise en œuvre
 - Appareils de lutte contre l'incendie
 - Procédés d'extinction
- Equipements techniques
- Vidéos

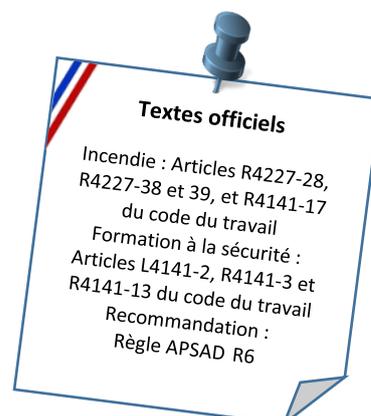
Enseignements pratiques

- Exploitation de la consigne de sécurité incendie
- Application des consignes
- Alerte des secours
- Mise en œuvre des moyens d'extinction



Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :

- Consignes de sécurité de l'établissement
- Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau, CO2 et poudre (les extincteurs sont apportés par le formateur)



Public : Personnels désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie de l'établissement, pour intervenir avec les moyens de première intervention

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques : Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation : QCM, mise en situation

Validation : Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (ESI)

OBJECTIFS :

Prévenir les risques d'incendie par la mise en œuvre de moyens adéquats, et l'information des autres salariés. En cas de sinistre, le stagiaire doit être capable de procéder à la mise en sécurité des tiers et à l'extinction du feu dans la limite de ses prérogatives.

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Rappels des fondamentaux de la théorie du feu
- Signalisation incendie et signalisation des risques
- Présentation et maintenance des installations techniques de sécurité
- Besoins en eau
- Rappel sur les moyens de 1^{ère} intervention : extincteurs, appareils mobiles, robinet d'incendie armé (RIA)
- Moyens 2^{ème} intervention : extincteurs sur roue, motopompe, lances à incendie, générateur de mousse
- Procédés d'extinction
- Organisation des secours dans l'établissement : organisation générale et plans particuliers (POI, PPI...), principes d'évacuation dans l'établissement, consignes
- Vidéos

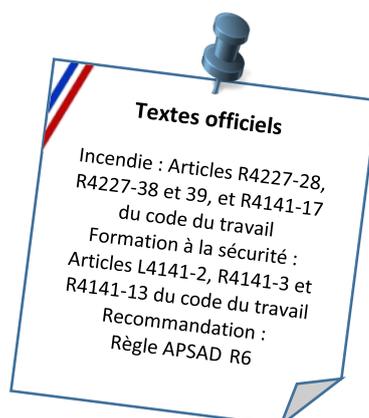
Enseignements pratiques

- Application des consignes de sécurité de l'établissement au travers d'un scénario d'intervention
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :



- Consignes de sécurité de l'établissement
- Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau, CO2 et poudre (les extincteurs sont apportés par le formateur)
- Installations sur lesquelles les stagiaires doivent être formés (RIA, Sprinklers, SSI, ...)



Public : Travailleurs désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie d'un établissement à risques particuliers (ex. : ICPE), pour intervenir avec les extincteurs, les robinets d'incendie armés (RIA), et veiller au bon fonctionnement des installations de sécurité en cas de sinistre (système de sécurité incendie, sprinklers, etc.).

Pré requis : Avoir suivi la formation EPI

Modalités pédagogiques : Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation : QCM, Mise en situation

Validation : Certificat de réalisation et attestation des acquis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription
→ 01 60 79 74 21
→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

* des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé